

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 16 mars 2012  
(convocation du 5 mars 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Seize Mars Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain à partir de 11h25	M. DUPOUY Alain à M. MOGA Alain
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard	Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. GAUTE Jean-Michel à Mme. PARCELIER Muriel	M. GUICHOUX Jacques à M. TRIJOLET Thierry
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DUPRAT Christophe	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h30
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert	M. GUYOMARC'H Jean-Paul à Mme LIRE Marie-Françoise à partir de 12h
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas	M. JOUBERT Jacques à M. GARNIER Jean-Paul
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10h15	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 10h	M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme. BONNEFOY Christine	M. LOTHAIER Pierre à M. DUCASSOU Dominique
M. BOUSQUET Ludovic à M. MANGON Jacques	M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10h	M. MERCIER Michel à M. PAILLART Vincent
Mme. CHAVIGNER Michèle à M. DUART Patrick	M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10h50
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine	M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita	M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël
M. DAVID Yohan à M. SOUBIRAN Claude à partir de 10h	M. ROBERT Fabien à Mme. FAYET Véronique
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. BENOIT Jean-Jacques	Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. COLLET Brigitte

**LA SEANCE EST OUVERTE**



**Extension de la Gare Saint-Jean dans le cadre de la mise en service de la LGV  
au printemps 2017**

Monsieur HERITIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la mise en service de la LGV SEA, la Communauté Urbaine s'est engagée aux côtés de l'Etat, du Conseil Régional d'Aquitaine, de la Ville de Bordeaux, de l'EPA Bordeaux-Euratlantique, de RFF et de la SNCF à étudier un projet d'extension de la gare Saint-Jean côté Belcier.

Ainsi, une première convention portant sur des études de niveau esquisse a été signée par l'ensemble des partenaires le 1<sup>er</sup> mars 2011 (après délibération du Conseil de Communauté du 24 septembre 2010).

**Conclusions des études esquisse**

Ces études, dont les conclusions seront examinées par un comité de pilotage le 2 mars 2012, ont permis de définir les principes de base du projet :

- La construction d'un nouveau bâtiment côté Belcier permettant d'accueillir un tiers des voyageurs à terme de la gare, ainsi qu'un parc de stationnement de 850 places et 5 000 m<sup>2</sup> de commerce.
- La construction de deux parcs de stationnement supplémentaires en ouvrage le long de la rue des Terres-de-Borde (dénommés P2 et P3), sur des emprises ferroviaires, pour une capacité totale de 1 025 places.
- L'aménagement d'un parvis à l'articulation de la rue des Terres-de-Bordes et de l'entrée principale du nouveau bâtiment de la gare.
- La réhabilitation des souterrains et l'aménagement d'accès aux quais pour les Personnes à Mobilité Réduite.

En l'état des études, le coût de ce projet est évalué à 125 M€ dont environ la moitié pourrait être autofinancée par des recettes commerciales (parcs de stationnement et commerce).

## Objet des études AVP

Ces études ont pour objectif de préciser le projet, niveau AVP, de restructuration de la gare de Bordeaux Saint Jean à horizon de mise en service de la LGV SEA (section Tours-Bordeaux), le calendrier prévisionnel de l'opération et le montant prévisionnel des travaux correspondants.

Elles porteront plus précisément sur :

- L'aménagement des quais, des souterrains et libération des terrains destinés à accueillir les parcs en ouvrage P2 et P3. Ce volet des études sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de RFF.
- Le bâtiment principal, l'accès des véhicules aux parcs de stationnement, les parkings P2 et P3, l'aménagement du pont du Guit, le parvis, le mail piéton et les aménagements sur la rue des Terres de Borde en lien avec le projet de la gare. Ce volet des études sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de Gares&Connexions.

## Budget des études AVP

Le coût des études AVP est évalué à 4,0 M€ (dont 3,25 M€ pour les études sous maîtrise d'ouvrage Gares&Connexions et 0,75 M€ pour celles sous maîtrise d'ouvrage RFF).

Il est proposé à la CUB de cofinancer ces études à la hauteur de 400 000 € HT, ce qui revient à une participation au même taux de 10% que pour les études esquisse :

<b>Cofinancier</b>	<b>Montant HT</b>	<b>%</b>
SNCF-Gares&Connexions	1 625 000 €	40,6%
RFF	270 000 €	6,8%
Etat	600 000 €	15,0%
EPA Bordeaux-Euratlantique	200 000 €	5,0%
CRA	425 000 €	10,6%
CUB	400 000 €	10,0%
Ville de Bordeaux	200 000 €	5,0%
Reliquat de la convention esquisse	280 000 €	7,0%
<b>Total</b>	<b>4 000 000 €</b>	<b>100,0%</b>

Le reliquat correspond aux crédits de l'étude esquisse non consommés, qu'il est donc proposé de réaffecter aux études d'avant-projet.

La participation au financement des études d'avant-projet n'engage pas la Cub sur le financement des investissements, dont les clés n'ont pas été discutées.

## Modalités de réalisation

Les études se réaliseront sur un délai de 12 mois. Les premiers résultats doivent permettre de mener les discussions sur le financement de la réalisation du projet à l'automne 2012.

L'étude sera pilotée par un Comité de Pilotage présidé par le Préfet de Région, au sein duquel la CUB sera représentée par son Président.

Un comité technique partenarial prépare les décisions. Gares&Connexions en assure le secrétariat.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VUE** la délibération n°2010/0607 du Conseil de Communauté du 24 septembre 2010 sur la convention de financement relative aux études du programme et de l'esquisse de l'opération de restructuration de la gare de Bordeaux-Saint-Jean,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** la restructuration de la gare de Bordeaux-Saint-Jean est nécessaire à l'accueil dans de bonnes conditions du trafic voyageurs généré par la mise en service de la Ligne à Grande Vitesse Sud-Est-Atlantique (LGV SEA),

### **DECIDE**

**Article 1 :** les termes de la convention de financement relative aux études d'Avant-Projet (AVP) de l'opération sont approuvés.

**Article 2 :** Monsieur le Président de la CUB est autorisé à signer la convention jointe.

**Article 3 :** les crédits correspondants seront imputés sur le budget principal de l'exercice en cours – chapitre 204 – Article 204181 – Fonction 8160. CRB BB00 – Programme TD.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 mars 2012,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
30 MARS 2012

PUBLIÉ LE : 30 MARS 2012

M. MICHEL HERITIE